



**PRÉFET
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique préalable à une demande de défrichement d'environ 19 hectares pour l'édification d'une centrale photovoltaïque sur la commune de MAGESCQ.

Demandeur : Monsieur Laurent Michel ALBUISSON
Représentant de la SAS MELVAN
2 rue Saint Etienne
45 000 ORLEANS

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte à la mairie de Magescq, siège de l'enquête publique, durant 33 jours consécutifs, **du lundi 8 avril 2024 à 09h00 au vendredi 10 mai 2024 à 17h30.**

La préfète des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation de défrichement.

Monsieur Philippe LAFITTE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et Monsieur Daniel DECOURBE en qualité de suppléant, par décision n° E23000007/64 de la présidente du tribunal administratif de Pau du 8 février 2024.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment les demandes de défrichement, l'étude d'impact, le résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale et la réponse du maître d'ouvrage :

- sur support papier : à la mairie de Magescq, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit le lundi et le jeudi de 08h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00, le mardi et le mercredi de 08h30 à 12h30, le vendredi de 08h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 et le samedi de 09h00 à 12h00 ;
- sur un poste informatique : à la mairie de Magescq, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;
- sur le site internet des services de l'État dans les Landes : à l'adresse suivante www.landes.gouv.fr puis sélectionner rubrique Publications – Publications légales – Enquêtes publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, **du lundi 8 avril 2024 à 09h00 au vendredi 10 mai 2024 à 17h30**, être :

- consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Magescq, siège de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;
- envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie Magescq, siège de l'enquête publique – 1 place de l'Église – 40140 Magescq ;

- transmises par courriel à ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr avant le vendredi 10 mai 2024 à 17h30. Elles devront porter la mention : « à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (EP Défrichement MAGESCQ) ».

Monsieur Philippe LAFITTE recevra le public à la mairie de Magescq aux dates et heures suivantes :

- Samedi 13 avril 2024 : de 09h00 à 12h00
- Lundi 29 avril 2024 : de 09h30 à 12h30
- Vendredi 10 mai 2024 : de 14h30 à 17h30

Toute information sur ladite demande pourra être sollicitée auprès du maître d'ouvrage, SAS MELVAN – rue Saint Étienne - 45000 ORLÉANS – c.chauveau@melvan.eu .

Dans les trente jours à compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra à Madame la préfète des Landes son rapport et ses conclusions motivées sur le projet.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Magescq, siège de l'enquête publique, à la direction départementale des territoires et de la mer des Landes – service nature et forêt (SNF) (05 58 51 30 60) – et sur le site internet des services de l'État dans les Landes où elle sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.